



État-civil

Carte d'identité :
nouveau système
de délivrance

page 4



À l'honneur

Deux habitantes
en piste pour
le 4L Trophy !

page 10



Cadre de vie

Les jardins
familiaux
s'agrandissent

page 16



SAINT-OUEN
L'AUMONE

SOA info

JOURNAL
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

Numéro 359
Février 2017



Pages 6 à 7

Un Saint-Ouennais, comédien parmi les stars !



Prenez date

Distribution de sacs à déchets samedis 4 et 11 mars

Désormais compétente en matière de gestion des déchets sur le territoire, c'est la Communauté d'agglomération qui assurera, cette année, l'organisation de la distribution de sacs à déchets. Elle aura lieu sur deux jours au lieu d'une matinée.

DU changement dans les modalités de distribution des sacs à déchets proposée chaque année aux habitants des zones pavillonnaires de la ville. Avec le transfert de la compétence déchets, c'est la Communauté d'agglomération, en partenariat avec la ville, qui organisera cette année, avec son personnel et le soutien des élus communaux, cette distribution. Elle se déroulera non plus sur une matinée mais sur deux jours : **samedis 4 et 11 mars de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h à 16 h**. Les cinq lieux* de distribution seront conservés, tout comme la dotation annuelle de sacs mise à disposition pour l'année, soit 150 sacs noirs (ordures ménagères), 75 sacs

jaunes (emballages ménagers) et 30 sacs papiers (déchets verts et fermentescibles). La distribution s'étalera sur une demi-journée pour chaque secteur. Le lieu de rendez-vous sera précisé sur le bon de retrait, à présenter sur place, et qui sera envoyé par voie postale fin février. Pour les personnes qui ne peuvent se déplacer sur le créneau correspondant à leur quartier, elles pourront se rendre à l'une des autres dates proposées (attente possible). Les sacs jaunes et papier pourront être ensuite renouvelés à la demande à compter de mai 2017, tous les 1^{er} mercredis du mois (sauf en août) de 9 h à 12 h au Centre technique municipal. Pas de réassort en sacs noirs.

Place V. Leveau parking	Samedi 4/03 de 8 h 30 à 11 h 30
Parc des sports parking bd Ducher	Samedi 4/03 de 13 h à 16 h
Épluches parking rue Louise Labé	Samedi 11/03 de 8 h 30 à 11 h 30
Bourseaux + Colbert parkings rue G. Courbet et allée de Colbert	Samedi 11/03 de 13 h à 16 h

Opération compost samedi 25 février à la déchetterie des Linandes

La Communauté d'agglomération proposera **samedi 25 février** un rendez-vous autour du réemploi avec troc d'outils et de mobilier de jardin à la déchetterie des Linandes de Cergy. À cette occasion, du compost sera mis à votre disposition gratuitement sur justificatif de domicile. De 13 h à 17 h. Boulevard de la Paix/Rue du Palet.



Hôtel de ville
2 place Mendès-France
Tél. 01 34 21 25 00

Les services municipaux de l'hôtel de ville sont ouverts du lundi après-midi au samedi matin de **8 h 30 à 12 h** et de **13 h 30 à 17 h 30**. Ouverture en soirée le jeudi **jusqu'à 19 h**.

+d'infos www.ville-saintouenlaumone.fr

Directeur de la publication : Alain Richard
Rédaction : Nicolas Moutier, Pauline Saussereau, John Cocher
Conception maquette : Florilèges
Mise en page/photogravure : Service Communication
Impression : Imprimeries Morault, Tél. : 01 53 35 95 15
IMPRIM'VERT - Papier écologique PEFC
11 100 exemplaires - Dépôt légal à parution



Médiathèque

Horaires d'ouverture : mardi, jeudi de 16 h 30 à 19 h, vendredi de 16 h à 19 h, mercredi et samedi de 10 h à 13 h et de 15 h à 18 h. Séances bébés lecteurs, "Des livres dans mon biberon", **samedi 18 février et mercredi 1^{er} mars** de 10 h à 12 h. Atelier de conversation philosophique, **samedi 4 mars** ("Qu'est-ce qui nous dérange?") de 10 h 30 à 12 h 30. Contact : 01 82 31 10 40 ou www.bibliotheques.cergypontoise.fr

Inscriptions en maternelle pour la rentrée 2017/2018

Si votre enfant est né en 2014, vous devez venir en mairie pour l'inscrire auprès du service Enfance **avant le 15 février 2017**. Après cette date, l'inscription se fera sur liste d'attente. Pour les enfants nés en 2015 (entre le 1^{er} janvier et le 31 mars), des pré-inscriptions auront lieu du **1^{er} au 15 mars**. Écoles d'accueil: Prévert et Rousseau (dans la limite des places disponibles). Les enfants pourront réintégrer leur école de secteur dès la moyenne section de maternelle. Liste des pièces à présenter (originaux impérativement) sur www.ville-soa.fr

Marché

Marché couvert et découvert, place Mendès-France, mercredis de 9 h à 12 h 30 et dimanches de 9 h à 13 h.

Les commerçants fêtent Mardi-Gras

Dimanche 26 février, les commerçants du marché proposeront une animation autour de Mardi-Gras. Au programme : distribution de crêpes, de barbe à papa, atelier maquillage pour enfants et concours-photo de la plus belle grimace! Pour participer, **envoyez un cliché de votre plus jolie grimace avant le 24 février** sur le site de la ville (portrait de haute qualité, pris de jour et non retouché). Vos minois seront exposés lors du marché et soumis au vote des passants. Les cinq grimaces qui auront reçu le plus de suffrages se verront récompenser par des lots. *Modalités du concours sur www.ville-soa.fr. Animations de 9 h 30 à 13 h, place Mendès-France. Gratuit.*





Rendez-vous majeur dans la vie de la commune, le vote du Budget pour 2017 exprime le choix par les élus des moyens financiers engagés pour faire vivre les services municipaux aux citoyens, conduire les actions pour le cadre de vie et la rénovation des espaces et bâtiments de la ville.

Une nouvelle fois, le montant total de nos dépenses annuelles est en légère baisse. Cela nous est dicté par une réduction des versements de l'Etat, compensée par une légère augmentation de nos autres recettes sans augmentation de la charge des taxes locales. Donc stabilité fiscale en 2017 pour la 6^e année de suite pour la part des taxes dépendant de la commune. De même pour la redevance des ordures ménagères, sur laquelle la Communauté de Cergy-Pontoise a pris le relais avec la même volonté de stabilité.

Près de la moitié de nos moyens financiers vont à la vie des écoles, aux services périscolaires, aux crèches; si on ajoute le sport et une partie du soutien associatif, plus de la moitié de nos ressources sont consacrées à la jeunesse et visent à soutenir ses chances de réussite. Sur l'ensemble des actions, nous parvenons à maintenir et perfectionner les services proposés, sans ressources nouvelles. Nous le devons aux efforts de meilleure organisation et d'efficacité suivis par nos cadres et nos agents, que je remercie.

Le budget prépare aussi l'avenir avec la concrétisation de nombreux projets d'investissement dont nous vous présentons dans ces pages l'avancée régulière, de l'agrandissement et la modernisation de nos écoles, des équipements sportifs et de loisirs, sans oublier nos espaces verts et parcs publics. Cette année, malgré les recettes en légère baisse notre niveau d'investissement fait une nouvelle remontée, bien sûr sans aucun emprunt comme c'est notre choix.

Améliorer le service à la population, cela passe également par notre plus grande réactivité face aux désagréments du quotidien; ainsi, après avoir mis en place voilà une année maintenant l'application

pour mobile "TellMyCity", nous constatons que les citoyens en font usage à bon escient et nous aident à identifier vite les défauts sur nos voies et espaces publics. Ce premier bilan encourageant nous incite à perfectionner la capacité des équipes techniques pour raccourcir les délais de réponse. Le dispositif encore expérimental devrait progressivement atteindre son rythme de croisière.

Ce début d'année marque pour la commune la concrétisation de son engagement pour la création de la future forêt de Pierrelaye, opération de restauration d'espace naturel dégradé qui créera un nouveau massif boisé de près de 1500 hectares, venant chez nous jusqu'au bord du quartier de Liesse, de la zone d'entreprises des Béthunes et de l'avenue du Fond de Vaux. Les études préalables sont conclues, les accords financiers permettant sa réalisation doivent aboutir dans les prochaines semaines. Notre conseil municipal comme celui des 6 autres communes vote notre engagement au sein d'un syndicat particulier chargé de réaliser l'opération. Le Département du Val d'Oise l'a déjà décidé et la Région se prononce dans le même sens le mois prochain. Ce projet se réalise évidemment à long terme car il faut acquérir des terrains très morcelés puis planter; toutefois nous espérons pouvoir réaliser de premières plantations à la fin de cette année et aussi intervenir pour réhabiliter des zones boisées existantes mais dégradées.

Je me suis impliqué de longue date dans ce projet exceptionnel, rendu nécessaire par la pollution due à l'épandage d'eaux usées sur cette plaine dans le passé. Cela sauvera un site très menacé et accroîtra encore l'attrait de notre commune. Lorsque tout sera officiel nous prévoyons, avec les élus voisins, de faire une présentation concrète et explicative des raisons et des étapes de l'opération qui permettra aux citoyens et aux plus jeunes de se l'approprier pleinement.

Alain RICHARD

Conseil municipal

Prochaine séance : **jeudi 23 mars**. À 20 h 30, salle du Conseil. Séance publique.

Berges de l'Oise : enquête publique

Une enquête publique sur l'aménagement et la restauration des berges sur 8 secteurs (755 m) sur l'Isle-Adam, Mours, Jouy-le-Moutier, Neuville-sur-Oise, Auvers-sur-Oise, Méry-sur-Oise, Saint-Ouen l'Aumône et Mériel est ouverte **jusqu'au vendredi 24 février**. Un dossier sur la nature et l'impact des travaux est disponible à l'Hôtel de ville ou sur internet (www.smb095.fr). Dates des permanences du commissaire-enquêteur sur le site du Syndicat mixte des berges de l'Oise.

Recensement général de la population

Jusqu'au 25 février aura lieu un nouveau recensement de la population. Un agent recenseur se présentera au domicile des personnes recensées, préalablement avisées par courrier

de la démarche, muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne (www.le-recensement-et-moi.fr)

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Cette démarche est obligatoire. Le traitement des données est anonyme. L'agent recenseur travaille pour la mairie sous le contrôle de l'INSEE. www.insee.fr

Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants

Une cérémonie d'accueil à l'attention des nouveaux habitants est organisée **samedi 25 mars** en matinée. Au programme : visite guidée de la commune en bus dès 9h45 puis rencontre avec vos élus vers 11h. Pour participer, merci de vous faire connaître auprès du service communication ou à l'accueil de la mairie. Tél. : 01 34 21 25 00 (standard) ou 01 34 21 25 43 (service communication).

Encombrants : nouveaux jours de collecte

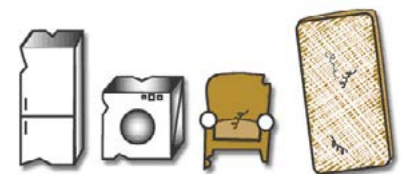
La prochaine collecte des encombrants aura lieu en mars (pas de ramassage en février). Cinq collectes différentes seront organisées.

Selon votre secteur d'habitation, les jours de ramassage différeront.

Carte interactive de localisation des nouveaux secteurs sur :

www.cergyponoise.fr
www.ville-soa.fr

Encombrants à sortir la veille après 18h, ou le jour même avant 6h.



Démarche en ligne La carte d'identité en quelques clics !

À partir de la fin février, la procédure de délivrance des cartes d'identité évoluera. Les demandes de carte nationale d'identité seront traitées de la même façon que les passeports biométriques, et pourront faire l'objet d'une pré-demande en ligne.

Afin de simplifier les démarches administratives des usagers et sécuriser le recueil des données personnelles, l'État modifie la procédure de délivrance de la carte nationale d'identité.

Dès la fin février, pour toute première demande ou renouvellement de carte d'identité (en cas de perte ou vol), l'administré pourra effectuer une pré-demande en ligne sur <https://predemande-cni.ants.gouv.fr> « Il ne s'agira pas d'une carte d'identité électronique pour autant. Seul le traitement du dossier est dématérialisé, comme c'est déjà le cas pour le traitement des dossiers de passeport biométrique » précise-t-on au service des Affaires générales.

Visite en mairie obligatoire

Pour effectuer sa demande, il suffira de créer un compte personnel sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés et saisir son état-civil et son adresse. Un numéro de pré-demande de carte nationale d'identité vous est alors attribué. Attention : la pré-demande de carte d'identité ne dispense pas de vous rendre en mairie au service des Affaires générales pour la prise d'empreintes et le dépôt de votre dossier*.

À compter du 1^{er} mars 2017, il sera obligatoire de prendre rendez-vous en ligne sur le site de la ville, www.ville-soa.fr afin de déposer votre dossier de carte d'identité (rubrique "En 1 clic" > "Vos démarches" > "Demande de carte d'identité")

Numéro de pré-demande

Le jour du rendez-vous, il sera nécessaire de communiquer à l'agent de guichet votre numéro de pré-demande de carte nationale d'identité (ou QR code qui pourra être flashé sur place depuis une tablette ou un smartphone) afin de permettre de récupérer rapidement les informations vous concernant.

À noter qu'après instruction de votre dossier complet, un message vous sera adressé sur votre portable vous informant de la mise à disposition de votre titre auprès de la mairie de votre dépôt. Le demandeur aura 3 mois pour récupérer sa nouvelle carte en mairie (sans rendez-vous). Passé ce délai, sa carte sera détruite et l'utilisateur devra alors renouveler sa demande. ■

* Justificatifs d'état-civil et de nationalité, justificatif de domicile, photo d'identité, timbre fiscal le cas échéant. Liste complète des pièces justificatives sur www.ville-soa.fr



Carte nationale d'identité : en bref

- ✓ La CNI est un document délivré par l'État. Elle est remise à toute personne qui en fait la demande à condition de pouvoir prouver sa nationalité française. Il n'y a aucune condition d'âge pour être titulaire d'une CNI.
- ✓ La CNI est gratuite. Si vous ne pouvez pas présenter votre ancienne carte, il s'agira alors d'une procédure payante (25€ en timbre fiscal).
- ✓ Le délai d'obtention moyen d'une CNI est de 2 à 3 semaines, mais variable selon la période de l'année (délai allongé entre mars et août).
- ✓ La durée de validité est de 10 ans + 5 ans. L'allongement de cinq ans pour les cartes concerne : les nouvelles cartes d'identité sécurisées délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures ; les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures. La prolongation est automatique et ne nécessite aucune démarche. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.
- ✓ La prise d'empreintes n'est obligatoire qu'à partir de 12 ans. Toutefois, tout demandeur, y compris un enfant de moins de 12 ans, doit être présent physiquement au moment du dépôt du dossier.

Démarches en ligne : du nouveau !

- En mairie : depuis le 1^{er} janvier 2016, la Ville propose une prise de rendez-vous en ligne pour les démarches suivantes : passeport, dépôt de dossier de mariage et attestation d'accueil. À compter du 1^{er} mars 2017 donc, la demande de carte d'identité mais aussi de reconnaissance devront faire également l'objet d'un rendez-vous en ligne sur www.ville-soa.fr

- En préfecture : dans le cadre de la réorganisation des préfectures, celle de Cergy s'occupera désormais des permis de conduire et des cartes grises. Les passeports et les cartes d'identité seront traités à compter du 20 février à Versailles par la préfecture des Yvelines. Objectif : simplifier ces démarches en utilisant les télé-procédures. Plus besoin de se déplacer, vous recevrez les documents. Un point numérique est mis en place dans les préfectures et sous-préfectures. www.val-doise.gouv.fr

Citoyenneté

Application "TellMyCity" : premier bilan après 1 an de service



Lancée en janvier 2016, l'application mobile "TellMyCity" permet de signaler en quelques clics à la mairie des dysfonctionnements sur la voie publique. Bilan chiffré après un an d'utilisation.

Début 2016, la municipalité lançait un dispositif d'un genre nouveau : "TellMyCity", application pour smartphone permettant aux citoyens de signaler en temps réel aux services municipaux les dysfonctionnements constatés sur la voirie, l'environnement, les espaces verts... Une façon simple et intuitive en somme pour chacun de communiquer avec la mairie.

498 signalements en un an

Un an après sa mise en service, l'application – généralisée aujourd'hui dans 56 villes en France dont Argenteuil dans le Val d'Oise – a su trouver son public. Au total, 498 signalements ont été effectués sur l'année 2016. Près de la moitié de ces signalements (45%) ont concerné la propreté et plus particulièrement les dépôts sauvages ou les saletés. En deuxième position avec 30% des signalements : les problèmes de voiries et de circulation avec des remontées de véhicules épaves, de chaussées dégradées ou encore de défauts de signalisation routière.

Pour les utilisateurs de smartphone, l'application est très simple de maniement. Il suffit d'activer l'option de géolocalisation sur son téléphone, de rentrer une adresse mail et un mot de passe. En quelques clics, le citoyen signale le problème repéré, en

postant une photo voire un commentaire afin de cibler la plainte.

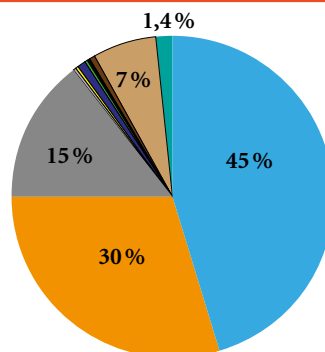
Les services reçoivent en temps réel l'information et traitent le problème selon la catégorie et l'urgence. « L'objectif pour les services est d'être le plus réactif possible afin de résoudre le plus rapidement ces désagréments. Parfois, le temps d'intervention est plus long, si l'intervention ne dépend pas du champ d'action de la commune (ex : éclairage public, assainissement, ou dernièrement collecte des déchets transférée à l'agglomération) », explique Jean-Pierre Colombier, maire-adjoint aux travaux. Et d'ajouter : « Notre volonté est de continuer à gagner en réactivité et raccourcir autant que faire se peut les délais d'intervention ».

Si au lancement, quelques signalements peu pertinents ont été réalisés et ont dû être refusés par un modérateur (5%, soit 23 signalements), la procédure semble aujourd'hui mieux appréhendée. Environ 95% des doléances ont ainsi été acceptées et traitées en 2016. Élus et agents communaux utilisent régulièrement cette application pour faire remonter des informations. Certains utilisateurs sont même devenus des fidèles de ce dispositif 2.0. ■

Application téléchargeable gratuitement sur "App Store" et "Google Play".

Pourcentage de répartition des signalements sur l'année 2016 (par catégorie)

Catégories	Nombre signalements (498 au total)
Propreté	225
Voirie et circulation	147
Espaces verts	72
Administration de la ville	2
Circulation et transports	1
Éducation et culture	4
Loisirs et divertissement	2
Sécurité	1
Nuisibles	3
Éclairage	32
Eau et assainissement	7



Enfouissement des réseaux



Depuis la mi-janvier, des travaux d'enfouissement de réseaux électriques et télécom ont été lancés sur l'avenue de Verdun. Le chantier se poursuivra sur l'avenue de Chennevières. Les travaux sont programmés jusqu'à fin avril.

Opération rénovation au Grand Centre



Depuis le 23 janvier, des travaux de réfection ont été entrepris face aux immeubles T2 et T3 du quartier du Grand Centre. Prévus pour une durée de six semaines, ils consisteront en la rénovation de la place, l'installation de bacs d'apport volontaire enterrés et la création d'un escalier. Des modifications qui permettront une meilleure accessibilité aux commerces et aux logements.

Ligne J : travaux sur les voies

Dans le cadre de la modernisation de ses infrastructures, la SNCF réalisera des travaux de renouvellement de voies, des traverses et du ballast sur la section St-Ouen l'Aumône/St-Denis de la mi-février jusqu'à la fin avril. Cette portion de ligne est desservie principalement par les trains de la ligne H et du RER C. Pour limiter les impacts sur le trafic, ces travaux seront réalisés de nuit. La circulation de certains trains pourrait être modifiée.



Success story

Nicolas Vogel, un comédien saint-ouennais en haut de l'affiche !

Cet artiste, Saint-Ouennais depuis 3 ans, est l'un des héros d'un projet musical inédit, "Hit Parade" qui jouera les prolongations au Palais des Congrès à compter du 21 février. Portrait d'un comédien star... parmi les stars !

Il est comédien, danseur, acrobate aérien, clown, metteur en scène, chorégraphe et sait même chanter !

À 29 ans, Nicolas Vogel, un artiste saint-ouennais touche-à-tout, vient de décrocher l'un des rôles principaux du spectacle musical événement de ce début d'année: "Hit Parade", présenté en première mondiale au Palais

des Congrès de Paris depuis le 12 janvier. Sur scène, dans un show complètement inédit, le Saint-Ouennais côtoie les plus grandes stars des années 70 – Dalida, Claude François, Mike Brant et Sacha Distel – ressuscitées par la magie des effets spéciaux. Aux côtés de ces idoles de la chanson française, en version hologramme: 12 danseurs, des musiciens live et des comédiens, qui se partagent la scène pour raconter une histoire, celle de l'enregistrement du plus grand spectacle de télévision de l'histoire...

« Faire partie de ce projet musical unique au monde me rend fier de faire ce métier. C'est la première fois que je décroche un tel contrat et que j'ai l'occasion d'intégrer un spectacle d'une telle ampleur. Je suis tiraillé entre joie, excitation, honneur et... pression de

se retrouver à chaque représentation devant 4 000 personnes! » lance tout sourire ce père de famille de deux jeunes enfants.

Sur la scène du Palais des Congrès, chaque soir, c'est avec la même magie que Nicolas Vogel remonte dans le temps, direction 1975. Avec émotion, il revêt son pantalon à patte d'éph' et sa perruque – très – chevelue pour incarner Oscar, l'un des personnages "vivants" du spectacle.

Parmi les comédiens de chair et d'os qui l'entourent, tous stars des planches, du petit et du grand écran, Nicolas fait office de jeune premier. Pourtant, ce n'est pas un débutant. C'est d'ailleurs lui qui sera le premier choisi à l'issue des castings pour intégrer ce show d'envergure. *« Sûrement grâce à ma maladresse !, réagit-il. Alors que j'auditionnais pour un autre rôle, j'ai malencontreusement fait tomber le pied de micro et mes fiches. Un heureux hasard... On m'a alors repéré et on m'a proposé le rôle d'Oscar, un jeune Pierrot lunaire et maladroit capable de toutes les catastrophes involontaires. Un personnage étrangement très proche de moi ! »*

Personnage comique malgré lui, à mi-chemin entre un jeune Pierre Richard et un personnage burlesque à la Peter Sellers,

Nicolas Vogel joue sur scène au stagiaire. Tour à tour accessoiriste, machiniste, assistant chorégraphe, doublure lumière... et même doublure Fléchette (choriste de Claude François). Sa jeunesse et sa fougue apportent un vent de fraîcheur à ce show plébiscité par le public.

Formé au théâtre amateur

S'il incarne sur scène un jeune artiste au doux rêve de show-bizz, Nicolas Vogel est pourtant loin d'être un amateur, lui qui a été formé dès son plus âge à l'art théâtral. *« Je n'ai pas suivi la voie ordinaire du Conservatoire, je me suis formé sur le tas auprès de grands professionnels de théâtre et dans des troupes locales amateurs. La meilleure des formations au monde selon moi! ».* Titulaire d'une licence d'étude théâtrale à la Sorbonne, il suivra durant 6 ans une formation d'art dramatique au théâtre de l'Usine auprès du professeur Japelle dans des rôles plutôt classiques, et 9 ans durant, il se formera à des rôles plus contemporains au théâtre Uvol, au théâtre en Stock ou encore à la Compagnie de la Voix de l'Ourse.

Devenu intermittent du spectacle en 2012, il multiplie depuis les projets. On a ainsi pu le voir à la télévision dans le téléfilm

4 places à gagner pour la comédie musicale "Hit Parade" !

Le spectacle "Hit Parade" jouera les prolongations du 21 au 26 février. À cette occasion, la ville vous fait gagner 4 places pour la représentation du **mardi 21 février 2017 à 20h30** au Palais des Congrès (2 place de la Porte Maillot – 75017 PARIS). Pour tenter de gagner vos places, inscrivez-vous vite sur le site de la ville et répondez à 2 questions avant le 20 février. Un tirage au sort sera effectué parmi les bonnes réponses. *Jeu limité à une participation par personne et une place par foyer. Modalités du concours sur www.ville-soa.fr* Plus d'informations sur le spectacle : www.hitparade-lespectacle.com





“La Nouvelle Blanche-Neige” sur France 2 ou encore en tant que figurant dans un clip du chanteur Calogero. Mais c’est surtout au théâtre qu’il laisse exploser son talent. « C’est le lieu où je suis le plus à l’aise, où je peux faire vivre des personnages différents. Devenir quelqu’un d’autre à travers le masque, le clown, le mime ou la danse. » Engagé, il écrit, met en scène et chorégraphie son propre spectacle en 2013 “Backstage l’envers du décor”, et continue aujourd’hui encore d’approfondir sa quête

artistique en créant des pièces avec sa camarade de jeu du théâtre Uvol, Amélie Boulnois, tout en donnant des cours à des élèves amateurs. « Ce spectacle musical, c’est pour moi une parenthèse enchantée dans mon parcours artistique » résume-t-il. Un enchantement qui n’est pas près de s’arrêter... À compter du mois d’avril, il partira en effet sur les routes pour une grande tournée à travers la France, la Suisse, le Luxembourg et la Belgique. Un talent qui n’a pas de frontières. ■



3 questions à... Nicolas Vogel

• Comment vous êtes-vous préparé à ce spectacle ?

Pour préparer ce rôle, j’ai visionné la quasi-totalité des films de Pierre Richard et de Charlie Chaplin. Je me suis aussi beaucoup renseigné sur les années 70, la mode, la vie, la société... C’est extrêmement intéressant et enrichissant pour moi qui suis né presque 15 ans après cette époque d’apprendre à connaître tout ça au travers d’archives ou de témoignages.

• Vous évoquez les années 70. Que représentent précisément pour vous ces stars et cette période ?

Les années 70, ça évoque pour moi l’époque de mes parents, une période d’insouciance où l’on avait envie de vivre et de croire que tout est possible ! Mes parents avaient à peu près l’âge que j’ai aujourd’hui et c’est drôle d’imaginer que j’ai la possibilité de “vivre” leur jeunesse à travers ce spectacle. Icônes de cette époque, Dalida, Claude François, Mike Brant et Sacha Distel représentent à eux seuls toute une génération. Leurs chansons sont devenues intemporelles. Ils étaient et resteront de véritables légendes.

• Quels sont vos liens avec les autres comédiens ?

C’est un peu comme une deuxième famille ! Lors des répétitions, nous avons appris à nous connaître. Dans les coulisses, on partage nos expériences. Ensemble, on vit une aventure hors norme. Le retour du public est en plus très bon, ce qui est plutôt exaltant pour nous, comédiens. Habitué des petites scènes, j’apprécie de pouvoir bénéficier des conseils précieux de mes partenaires, tous professionnels, qui m’aident à me mouvoir sur la scène gigantesque du Palais des Congrès. Ce n’est pas donné à tout le monde que de vivre une telle expérience !

«Il ne lâche jamais rien!» - Didier Delcroix

À l’évocation de son nom, Didier Delcroix, le fondateur du théâtre Uvol, ne tarit pas d’éloges sur le jeune homme qu’il a vu grandir artistiquement. « C’est quelqu’un qui a démarré chez nous adolescent. Ses propositions de jeu ont rapidement évolué. C’est une personne avec beaucoup de charisme, de l’humour et un brin d’impertinence. Autant de qualités qui rendent ses personnages si agréables ». Le professionnel est très fier de son élève. « Il est lucide, fidèle



et ne lâche jamais rien. Il a beaucoup travaillé pour en arriver là, il a fait des castings, il a créé un beau duo avec Amélie Boulnois, “Zizania et Tobéron” (photo ci-dessus). C’est une belle récompense !».

Ses partenaires comédiens

Tonya Kinzinger, comédienne et ancien mannequin, héroïne de la série culte “Sous le Soleil” et participante emblématique de la saison 5 de l’émission “Danse avec les Stars”.

Franck Vincent, expert des comédies musicales (“Cendrillon”, “Hairspray”, “Fame”, “My Fair Lady”) et artiste de théâtre classique.



Échanges

“Gestion urbaine de proximité” : une pratique au service des habitants des quartiers

Dans la continuité du programme de rénovation urbaine initié sur la commune au cours des années 2000, des sessions de “gestion urbaine de proximité” (GUP) ont été mises en place.



! L'une des actions réalisées après une visite de quartier (installation de potelets).

Améliorer l'entretien d'un quartier et son cadre de vie, enrayer les mauvais comportements et accompagner les projets d'urbanisme : tels sont les objectifs de la gestion urbaine de proximité (GUP). Un dispositif qui vise à apporter des solutions concrètes aux problématiques quotidiennes rencontrées dans certains secteurs. À Saint-Ouen l'Aumône, sont concernés les quartiers de Chennevières et du Parc Le Nôtre. Chaque année, l'État (Délégué du Préfet, Police nationale), la ville (police municipale, services techniques), les bailleurs sociaux (Val-d'Oise Habitat, Emmaüs Habitat) et les représentants des habitants des quartiers, organisent plusieurs rencontres de travail. Ces dernières sont suivies de visites sur le terrain pour constater de visu les problèmes évoqués ou les solutions déjà mises en place.

Impact positif sur le quotidien

Au cours de l'année 2016, une dizaine de “visites en marchant” ont été organisées. Concrètement, elles se sont traduites par de nombreuses interventions des services techniques de la ville et des équipes des

bailleurs sociaux. Les domaines d'actions sont multiples et variés. Bien souvent, il s'agit de réparation de mobilier urbain ayant été vandalisé, mais des actions de prévention et d'éducation sont aussi menées.

Dernièrement, pour limiter le stationnement anarchique et inciter les conducteurs à mieux se garer, une quinzaine de potelets ont été installés dans la résidence du Parc Le Nôtre. Place Champagne, ce sont des trous dans la chaussée qui ont été bouchés et prochainement une main courante sera posée en contrebas du bâtiment 25, pour faciliter l'accès des personnes âgées.

La réactivité des différents intervenants permet ainsi de résoudre des petits problèmes du quotidien et améliorer la vie des habitants. À court terme, le fonctionnement de ces GUP est amené à s'étendre au quartier du Clos du Roi couvrant ainsi les trois quartiers prioritaires de la politique de la ville.

D'ores et déjà, de nouvelles “visites en marchant” sont programmées sur 2017. Rens. auprès du service urbanisme et aménagement urbain : 01 34 21 25 00. ■

Travaux

Médiathèque : l'espace images et sons accessible à tous

Dans le cadre de l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap), la ville réalise régulièrement des travaux pour adapter ses bâtiments publics, et ainsi les rendre accessibles à l'ensemble de la population qu'elle soit valide ou en situation de handicap (moteur, visuel, auditif). Depuis quelques années, plusieurs actions ont été entreprises et des dispositifs mis en place. Dernier en date sur la

médiathèque Stendhal, qui a été équipée en janvier d'un élévateur pour personnes à mobilité réduite (EPMR). Un nouveau dispositif permettant de mettre en accessibilité l'espace images et sons tout juste rénové situé à l'étage, en dessous du rez-de-chaussée de la structure. Des opérations de mise en accessibilité vont se poursuivre dans les prochains mois. En mars, des



ascenseurs viendront notamment équiper les groupes scolaires Matisse et Le Nôtre. ■

Excellence

Un 7^e dan pour Jeff Collet, grand maître de karaté

Professeur à l'ASSOA karaté, Jeff Collet vient d'obtenir son 7^e dan. Une distinction qui fait désormais de lui le plus jeune gradé de ce niveau dans le Val d'Oise.

Avec l'obtention de son 7^e dan, Jeff Collet vient d'entrer dans le club très fermé des professeurs français de très haut-niveau. Un grade et une ceinture rouge et blanche qu'il a brillamment obtenus le 6 janvier, après avoir démontré ses aptitudes physiques et techniques (combats, katas) et soutenu avec succès, devant un jury d'experts à Paris, un mémoire sur le thème de la canalisation de la violence par le karaté.

À 52 ans, Jeff arpente les tatamis depuis... 40 ans déjà ! Devenu rapidement compétiteur de haut-niveau, il remporte la Coupe de France en combats et katas (1984 et 85) avant de devenir triple champion de France Wado Ryu* (1985, 86 et 87). Son talent sportif, il le mettra d'ailleurs aux services de la Ligue départementale mais aussi de l'équipe de France.

Transmettre des valeurs

Malgré cette carrière de haut-niveau, Jeff Collet a toujours gardé des attaches à Saint-Ouen l'Aumône. Juste après l'obtention de son brevet d'état d'éducateur sportif, il a pris la tête du club de karaté

de la MJC (1983), avant de participer à la création de l'ASSOA karaté dont il est toujours l'entraîneur emblématique. « *Le karaté est ma passion. Ses valeurs et son code moral me font progresser tout le temps et c'est ce que j'essaie de transmettre à mes élèves dans mes enseignements* », souligne le jeune 7^e dan. Tournée vers la pratique du sport loisir, l'association compte aussi dans ses rangs de sérieux compétiteurs. Et dans la famille Collet on sait ce que signifie la compétition puisque Jeff a transmis à ses trois enfants Manon, Nicolas et Sébastien le virus du défi et du dépassement de soi. À leur tour, ils ont rejoint l'élite en remportant la Coupe de France dans leur catégorie respective. Des conseils et une expérience qui profitent aussi aux sportifs du club et qui leur permettent chaque année de décrocher de nombreux titres. À n'en pas douter, Jeff continuera longtemps encore de fouler les tatamis du dojo saint-ouennais puisque son objectif est, d'ici sa fin de carrière, de décrocher le 10^e dan, le graal pour un karatéka. Bravo champion ! ■

* Wado ryu : mélange de karaté et d'aïkido.



ASSOA karaté. Entraînements aux gymnases Roger Couderc et Marcel Pagnol.
Rens. : 06 20 60 56 27.

Appel à candidature

La Ville recrute deux assistants maternels (h/f)

Vous disposez d'un agrément délivré par le Conseil départemental du Val d'Oise pour au moins deux enfants ? Vous avez envie de rejoindre la crèche familiale composée d'une équipe pluridisciplinaire (puéricultrice, infirmière, éducatrice de jeunes enfants, psychologue, médecin) qui pourra vous soutenir et vous conseiller sur vos pratiques ? N'hésitez pas à envoyer votre candidature à la mairie, qui recrute actuellement deux assistants maternels, homme ou femme. ■



Plus de renseignements auprès de la crèche familiale au 01 34 64 59 78.

Pour postuler à cette offre, veuillez adresser votre candidature par courrier à M. le Maire, par mail (recrutement@ville-soa.fr) ou remplissez directement le formulaire en ligne dédié disponible sur le site de la ville. Rubrique "En 1 clic" > "La Mairie recrute".

À l'honneur

Deux Saint-Ouennaises en route pour le 4L Trophy !

Du 16 au 26 février, Pascaline et Alexide, deux amies de longue date, participeront en duo au 4L Trophy, le plus important raid étudiant au monde. Zoom sur leur aventure.

Elles vont parcourir 6 000 km pour la bonne cause, à l'assaut du désert marocain ! Pascaline Ozan, 24 ans et Alexide Crene, 23 ans, deux amies d'enfance originaires de Saint-Ouen l'Aumône, se sont engagées dans un projet un peu fou : participer à la 20^e édition du 4L Trophy, du 16 au 26 février prochain. Un raid étudiant à bord de la mythique Renault, qui permettra à plus de 1200 concurrents de rallier la France au Maroc en dix jours. Plus qu'une course de vitesse, le 4L Trophy est avant tout un parcours d'orientation où la boussole et le carnet de bord seront leurs meilleurs alliés. En quête d'aventure, Pascaline et Alexide s'attendent à vivre une expérience unique, entre dépaysement et solidarité. « *Le 4L est une formidable aventure solidaire, sportive et humaine. C'est pour nous un beau défi à venir* » expliquent-elle d'une même voix. Ce challenge, elles l'ont commencé voilà 9 mois avec l'acquisition de leur bolide. Après quelques galères, elles ont

finallement déniché sur "Le Bon Coin" la voiture de leur rêve qui, pour l'anecdote, a jadis participé à une édition du 4L. « *Il a fallu qu'on la retape entièrement. Changer une roue et des bougies n'ont désormais plus de secret pour nous ! Faire de la mécanique en plein désert ne nous fait plus peur...* ».

Recherche sponsors

Les deux copines – l'une étudiante en diététique/nutrition, l'autre diététicienne nutritionniste depuis 5 ans – partagent depuis l'enfance les mêmes passions, professionnelles, sportives... et désormais automobiles. Sur la ligne de départ, leur Renault sera floquée du numéro de leur équipage 947 – 4Elles. À bord de leur véhicule, elles transporteront pas moins de 20 kilos de fournitures scolaires et du matériel sportif, qui seront distribués aux enfants défavorisés du Maroc lors de l'étape finale. À quelques jours du grand périple, l'heure est aux derniers préparatifs. Les jeunes

filles règlent les ultimes détails de leur aventure comme le look de leur 4L, une œuvre multicolore aux airs de tableau de Picasso. « *Pour sûr, avec cette voiture, on ne passera pas inaperçu !* » lancent tout sourire les deux copines.

Motivées, Pascaline et Alexide se préparent au départ. Pour les copines, le plus difficile n'est pas le raid en lui-même, mais le bouclage de leur budget prévisionnel. Depuis des mois, elles multiplient leurs efforts pour trouver des sponsors et réunir les 2000 euros manquants, nécessaires à leur participation au 4L Trophy. Elles recherchent actuellement des entreprises, commerces et particuliers, prêts à les aider pour aller au bout de la course. Et si vous embarquez avec elles ? Aventurières du désert cherchent partenaires... ■

Pour soutenir Pascaline et Alexide (sponsoring), contactez-les à kitkatrelles@gmail.com



Initiative

Un habitant installe un refuge à insectes dans son jardin

Les oiseaux ne sont plus les seuls hôtes du jardin à bénéficier de nichoirs... Désormais, les insectes ont eux aussi droit à des hôtels, c'est-à-dire des abris destinés à les attirer, les retenir et leur offrir un gîte pour leur permettre de se reproduire. À Saint-Ouen l'Aumône, un habitant, Paul Latouche, s'est lancé dans la confection d'un refuge à insectes. Il a créé dans le jardin de sa propriété située non loin de l'abbaye et des étangs de Maubuisson un très bel hôtel à insectes pour accueillir divers locataires : bourdons, papillons et pollinisateurs, coccinelles, chrysope et

autres prédateurs naturels des nuisibles du potager et du verger. « *J'ai conçu cette maison pour accueillir ces petites bêtes, leur permettre de se mettre à l'abri pour l'hiver, de se reproduire et d'assurer une bonne pollinisation des différentes fleurs de mon jardin. Sans insectes, pas de pollinisation, donc pas de jolies fleurs au printemps, ni de fruits en été* », raconte-t-il. Une belle initiative à reproduire à l'envi si vous souhaitez favoriser la biodiversité... et aimez bricoler !

Conseils et astuces pour fabriquer un hôtel à insectes sur internet. ■



Coup de cœur

J'M Restaurant :
le lieu... qu'on aime !

Repris en août dernier par un jeune couple, "J'M Restaurant" (anciennement "Le Louis") souhaite séduire une clientèle toujours plus large grâce à une nouvelle carte et l'organisation de soirées à thème. Prochaine en date : la St-Valentin.

La cuisine, une passion qui les unit à la ville et derrière les fourneaux ! Julie Chaudat, 27 ans et Mahamadou Gakou, 34 ans, ont repris en août dernier la gérance du restaurant "Le Louis", avenue du Général de Gaulle, rebaptisé depuis "J'M Restaurant", en référence aux initiales des prénoms des nouveaux responsables. Bien que tout jeunes restaurateurs, le couple a déjà derrière lui plusieurs années d'expérience en restauration. Diplômé du lycée Escoffier d'Éragny, Mahamadou, le chef, a longtemps cuisiné pour des restaurants membres de l'Association des restaurateurs indépendants du Val-d'Oise, comme commis puis chef de cuisine à 21 ans à peine. Il y a 9 ans, il est recruté pour passer derrière les fourneaux d'un grand restaurant, relais château étape de France en Eure-et-Loir. « C'est là que j'ai fini ma formation en gastronomie française » explique-t-il. Derrière les fourneaux, il perfectionne ses techniques culinaires et rencontre... l'amour. C'est à cette époque qu'il fait en effet la connaissance de sa compagne, alors

en apprentissage en service en salle. Tous deux forment un binôme complémentaire au talent certain. Un potentiel qui tape dans l'œil d'un chef étoilé qui les recrute pour son nouveau restaurant gastronomique à Tours. Mahamadou officiera 2 ans comme second de cuisine. Dans l'assiette, il se démarquera par sa créativité et ses mélanges de saveurs, détonants et alléchants. « Je suis un cuisinier curieux de nature. J'aime tester de nouvelles alliances et faire découvrir de nouveaux goûts aux clients ».

Cuisine de tradition française

Une philosophie qu'il applique dans son restaurant, ouvert il y a 5 mois à Saint-Ouen l'Aumône, ville où il a grandi. Sa compagne et lui ont eu un véritable coup de cœur pour cette ancienne crêperie en centre-ville. Progressivement, ils ont revu la décoration intérieure et fait évoluer la carte vers des plats plus gastronomiques. « Nous avons gardé une formule crêpes qui plaît à la clientèle, et nous proposons également des plats nouveaux, à

base de produits frais et locaux, qui varieront en fonction de la saison et des envies de la clientèle ». Lancée début janvier, leur nouvelle carte ravit déjà les papilles des plus gourmets. Leur cuisine inventive, de tradition française, séduit. Tout comme les tarifs pratiqués, plus que raisonnables, avec une formule entrée/plat/dessert à 14 € seulement.

Pour attirer une nouvelle clientèle, le couple ouvre le restaurant le vendredi et samedi soir et organise durant l'année des soirées à thème. Prochaine en date : mardi 14 février. À l'occasion de la St-Valentin, le restaurant proposera un menu gastronomique dédié aux amoureux. Des mets surprises qui raviront les cœurs ! Pensez à réserver. ■

4 avenue du Général de Gaulle.
Horaires : 12 h à 14 h 30 (lundi au jeudi), 12 h à 14 h 30 et 19 h à 22 h (vendredi), 19 h à 22 h (samedi)
Tél. : 01 34 21 94 11.
ojm.restaurant@gmail.com

16-25 ANS : CLEF EN MAIN



Stage : un tuto pour vous aider !

Vous êtes en 3^e ou scolarisé en lycée professionnel et vous devez faire un stage ? Bonne nouvelle : le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche vient de mettre en place un nouveau portail d'information sur les stages en entreprise.

Un nouvel outil qui propose un tutoriel dont le but est de répondre à toutes vos questions.

Le tuto des stages permet à la fois une entrée :

- par type de stage (séquence d'observation pour les élèves en 3^e ou période de formation en milieu professionnel pour les jeunes scolarisés en lycées professionnels),

- par profil (employeur, élève ou parent d'élève, professionnel de l'éducation).

Pour les jeunes comme pour les parents, ce portail donne accès à un kit d'information comprenant à la fois une convention type, un modèle de CV et de lettre de motivation. Il précise aussi les conditions du stage (âge, objectif, durée) et répond à une série de questions : comment trouver une entreprise d'accueil ? Comment se préparer à l'entretien ? Comment se déroule la période en entreprise ? Suis-je rémunéré ?...

www.education.gouv.fr/cid109415/le-tuto-des-stages-le-portail-d-information-sur-les-stages-en-entreprise.html

LA CLEF/PIJ / 31 avenue du Général de Gaulle (Clos du roi) Tél. 01 30 37 67 77
Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.

Finances

Budget 2017 : tout ce qu'il faut retenir...

Le budget 2017 de la ville a été voté le 2 février dernier. Dans un contexte marqué par la poursuite de la baisse des dotations de l'État et compte tenu d'un avenir incertain sur ce sujet, la municipalité a fait le choix d'un budget volontariste mais prudent, délibérément tourné vers l'avenir. Dans un objectif : conforter les missions de service public de la collectivité tout en poursuivant l'équipement de la commune. Cette année, ainsi, un niveau significatif d'investissement sera maintenu, le tout sans accroissement de l'endettement et sans augmentation des taux de la fiscalité locale.

Situation financière

Capacité de désendettement : **0,6 années** pour rembourser la dette (*moyenne nationale : 7,3 ans*)

Dette par habitant : **109 €**
(*moyenne nationale : 1 109 €*)

Budget 2017 : trois grandes orientations

1

Budget d'investissement de 11,3 millions d'euros (dépenses d'équipement de 10,3 millions €)

2

Des taux inchangés pour la 6^e année consécutive (habitation, foncier bâti, foncier non bâti)

Saint-Ouen l'Aumône est la ville dont la taxe d'habitation est la + faible (8,80%) parmi les villes du Val d'Oise de plus de 10 000 habitants.

3

Un endettement faible et maîtrisé

Principales réalisations prévues au budget 2017

Secteur	Programme	Dépenses 2017
Cadre de vie	Ouverture du Parc Le Nôtre sur la ville, côté avenue de Verdun	1 080 000 € (1 810 000 € d'investissement total)
	Démarrage de la réfection de la dalle du Grand Centre	50 000 € (150 000 € d'investissement total) €
	Démarrage de la résidentialisation du Grand Centre	30 000 € (390 000 € d'investissement total)
	Démarrage de l'aménagement de la rue St-Hilaire	50 000 € (300 000 € d'investissement total)
	Réfection de la rue Pagnère	100 000 €
	Poursuite de la réfection des chaussées des PME/PMI	154 000 €
	Poursuite du programme d'enfouissement des réseaux, rue de Paris, rue Rhin et Danube, chemin de Liesse, avenue de Verdun	423 000 €
Sport	Rénovation de l'éclairage du Parc des sports	650 000 €
	Démarrage de l'extension du COSEC Pagnol (création d'une nouvelle salle de sport)	337 000 € (1 439 000 € d'investissement total)
Sécurité	Poursuite du déploiement de la vidéo-protection dans la ville	66 000 €
Solidarité	Travaux d'accessibilité sur les bâtiments communaux et lieux publics (Agenda d'accessibilité programmée)	330 000 € (2 795 000 € d'investissement total)
Enfance	Grosse maintenance pour l'entretien des écoles €	561 000 €
	Extension de l'école de la Prairie	1 250 000 € (2 514 000 € d'investissement total)
	Démarrage de l'extension de l'école Le Nôtre	100 000 € (4 000 000 € d'investissement total)
	Installation de deux classes modulaires à l'école Effel	300 000 €
	Informatisation des classes (poursuite du programme de déploiement de tableaux interactifs et classes mobiles)	150 000 € (488 000 € d'investissement total)

Les documents relatifs au budget primitif de la ville sont consultables en ligne sur www.ville-soa.fr

Les principales dépenses de fonctionnement* de la ville en 2017

45,6% Enfance

Petite enfance, jeunesse et vie scolaire

- ▶ Gestion et entretien des groupes scolaires, des crèches collectives et familiale, des lieux d'accueil de la petite enfance (RAM, LAEP)
- ▶ Restauration scolaire
- ▶ Classes de découverte
- ▶ Participation à la Caisse des écoles
- ▶ Actions loisirs en faveur de la jeunesse
- ▶ Programme de réussite éducative
- ▶ Animations des quartiers

→ **13,3 millions d'€**

14,6% Cadre de vie

Aménagement urbain, voirie, entretien du patrimoine et espaces verts

- ▶ Entretien de la voirie
- ▶ Propreté urbaine
- ▶ Aménagements urbains
- ▶ Gestion des espaces verts
- ▶ Entretien et rénovation des équipements/patrimoine

→ **4,2 millions d'€**

18,1% Services généraux

- ▶ Cimetière
- ▶ État-civil, Communication...
- ▶ Entretien des bâtiments administratifs
- ▶ Gestion du marché municipal
- ▶ Actions économiques
- ▶ Fêtes et cérémonies

→ **5,3 millions d'€**

3,4% Solidarité, action sociale, seniors et logement

- ▶ Actions de solidarité
- ▶ Logement
- ▶ Actions loisirs à destination des seniors

→ **1 million d'€**

10,7% Culture et sport

- ▶ Programmation du centre culturel L'imprévu (spectacles...)
- ▶ Fonctionnement de la médiathèque et des archives municipales
- ▶ Fonctionnement des équipements: gymnases, stades, salles de sport

→ **3,1 millions d'€**

7,4% Sécurité

- ▶ Police municipale (équipements, formation...)
- ▶ Fonctionnement du système de caméras de vidéo-protection
- ▶ Contribution au Service départemental d'incendie et de secours (SDIS)

→ **2,1 millions d'€**

0,2% Charges financières

- ▶ Intérêts d'emprunts (dette)

→ **60 000 €**

Un total de 886 000 € de subventions pour les acteurs de la vie associative (culture, sport, éducation, social...)

* Ces dépenses comprennent les charges de personnel, les frais d'activités et d'équipements publics (fluides et entretien).

Réunion sur la copropriété



La Communauté d'agglomération en partenariat avec les communes a organisé sa première réunion d'information sur le thème du fonctionnement de la copropriété jeudi 26 janvier à la Maison des loisirs. Animé par l'association des responsables de copropriété (ARC), ce temps a permis à la trentaine de participants de recueillir de précieuses informations.

Portes ouvertes au lycée Perrin



Samedi 28 janvier, en pleine période de préinscription APB (admission post-bac), le lycée Jean Perrin a tenu ses traditionnelles portes ouvertes. L'occasion pour l'établissement de présenter aux nombreux parents et enfants ses 5 filières. À savoir ses 4 BTS, électrotechnique, SN, CRSA et TPIL et sa classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE). Prochaine porte ouverte **samedi 18 mars**.

Du mobilier de jardin écolo



Fin janvier, avec des troncs d'arbres issus de la coupe de la peupleraie de Maubuisson, des tables, sièges et bancs ont été fabriqués par le service des espaces verts de la ville. Installés derrière la Grange aux dîmes, ils permettront aux promeneurs parcourant la Coulée verte de venir pique-niquer ou simplement flâner. Une belle idée de revalorisation de ces restes de coupe.



Portrait

Atteinte de mucoviscidose, elle se lance dans un défi porteur d'espoir

Licenciée à la SNO, Alexandra Caldas s'envolera pour le bout du monde pour effectuer la traversée Tahiti-Moorea. Un challenge à la hauteur du courage de cette jeune fille atteinte de mucoviscidose.

Le 5 août prochain, Alexandra embarquera depuis Tahiti pour rejoindre l'île de Moorea à la rame. Une traversée de "seulement" 17 km mais un authentique exploit pour ce petit bout de femme qui ne s'imaginait certainement pas se lancer dans une telle aventure voici quelques années.

Âgée de 21 ans et étudiante en géographie et aménagement du territoire à l'université de Cergy-Pontoise, Alexandra est atteinte de mucoviscidose depuis sa naissance. Une maladie génétique rare qui touche principalement les voies respiratoires et le système digestif.

« Cette affection ne permet pas de vivre normalement. À ma naissance, je ne possédais que 18% de capacités respiratoires. Pour une personne normale, c'est comme si elle soufflait en permanence dans une paille en altitude pour respirer. Avant de me faire opérer, j'enchaînais les séances de kiné et les hospitalisations et il m'était impossible de faire des efforts physiques », explique la jeune fille.

Sensibiliser au don d'organes

La seule solution : subir une transplantation des deux poumons. Une opération rendue possible en novembre 2012 grâce au don d'organes. Une véritable seconde chance même si elle ne s'attendait pas à subir autant d'effets secondaires. « J'ai vécu deux ans de galères. Mon corps devait s'habituer aux nouveaux organes. »

Toutefois, avec le temps, son horizon s'est éclairci. « Je ne suis pas guérie mais mes capa-

cités respiratoires ont décuplé, ce qui a amélioré considérablement mon quotidien. »

Cette expédition, c'est son kiné, Mathieu Forges, présent depuis de nombreuses années à ses côtés et installé à Tahiti, qui a eu l'idée de l'organiser. « Tout au long de mon parcours, il m'a sans cesse encouragée à me dépasser. Il y a deux ans, il m'a même appris à skier », se remémore cette battante.

Ancien rameur de la SNO, Mathieu embarquera avec elle le jour J. Pour ce défi, la rameuse s'entraîne tous les samedis matins sur l'Oise, devant les yeux plein de fierté de ses camarades du club et de sa présidente Christelle Grais. « À travers ce challenge, je veux montrer qu'il ne faut pas se décourager face à la maladie et sensibiliser un maximum de personnes au don d'organes. Car sans mon donneur, je ne serais certainement plus là pour vous faire partager mon histoire. » Une belle leçon de vie ! ■

Participez à son projet

Pour mener à bien son projet, Alexandra a ouvert sur Leetchi une cagnotte à laquelle vous pouvez participer en donnant le montant de votre choix. Son objectif est de récolter 12 000 euros pour financer l'achat d'un bateau, son transport depuis la métropole et les assurances nécessaires.

Soutien sur sa page Facebook "Rame avec Alexandra".

www.leetchi.com/c/rameavecalexandra

Par Serge Lesmanne

Le relais de Poste

Sur la route de Paris à Rouen par Pontoise on compte 10 relais de la poste aux chevaux. Les premiers relais sont situés à Saint-Denis, Franconville⁽¹⁾, Pontoise, Le Bord'Haut de Vigny, Magny-en-Vexin et Saint-Clair-sur-Epte. En fait, le relais de Pontoise est à Saint-Ouen l'Aumône à proximité du pont, il dessert aussi la route de Paris à Dieppe avec le même itinéraire jusqu'à Magny avant de bifurquer vers Gisors, Gournay-en-Bray, Forges-les-Eaux et celle de Paris à Beauvais par Méru. La distance entre chaque relais est exprimée en poste, cette valeur variable dépend notamment de l'état de la route, on l'estime en moyenne à 7,5 km; ainsi de Franconville à Pontoise il y a 1 poste ½, de Pontoise au Bord'Haut de Vigny 2 postes, de Paris à Rouen 14 postes ½. C'est à la fois le nombre de postes à parcourir et le nombre de chevaux attelés qui déterminent le prix pour le voyageur.

En 1836, Jean-François Goujon, âgé de 31 ans, est le maître de poste de Saint-Ouen l'Aumône, il emploie 8 postillons⁽²⁾ et possède une importante cavalerie (à Vigny, son collègue Antoine Hamot dispose de 5 postillons). De nombreuses activités se sont développées dans la commune pour répondre aux besoins des agriculteurs, on compte : 6 maréchaux-ferrants, 3 charrons, 4 bourreliers, 1 fabricant de cuir de Hongrie, 4 journaliers-hongroyeurs, 4 marchands de chevaux, 1 loueur de chevaux, 2 voituriers et un vétérinaire ; le maître de poste a recours à eux si besoin est. Il faut des terres pour produire les avoines et les foins nécessaires à l'entretien des chevaux. J.F. Goujon se trouve aussi à la tête d'une exploitation agricole. Maître



MALLE-POSTE

de poste, il doit fournir chevaux et postillons aux voitures des services réguliers (diligences, malles-poste) mais aussi aux particuliers qui ont choisi de voyager avec la poste aux chevaux et aux courriers à franc-étrier (courriers seuls à cheval). Ce service doit être assuré de jour comme de nuit. On doit trouver dans chaque relais "Le livre de poste" de l'année qui, avec le calendrier, contient tous les règlements en vigueur, les obligations des maîtres de poste, la police des écuries (« Il doit y avoir pendant la nuit, dans l'écurie de chaque maître de poste, de la lumière et un postillon de garde, s'il part en course un autre le remplace. »), la durée de la course (« en 1839, une poste doit être parcourue entre 40 et 50 mn, le temps de relayage ne doit pas dépasser 5 mn le jour et ¼ d'heure la nuit »), le tarif en vigueur, les conditions de transport de voyageurs dans les malles-poste (en plus du courrier chargé du transport des lettres, la malle-poste peut accueillir 3 ou 4 passagers), et le plus important, l'état des relais de poste classés par routes pour la France entière. Le maître de poste doit aussi tenir un registre pour recevoir les réclamations des voyageurs.

Concurrencée par le chemin de fer, la fermeture définitive de la poste aux chevaux intervient en 1873.



LA DILIGENCE DE PARIS À ROUEN

(1) En 1824, le relais de Franconville est transféré à Herblay, celui de Saint-Denis à Courbevoie.

(2) Le postillon conduit les voyageurs et les voitures au relais suivant au galop. Il revient avec les chevaux à son relais d'origine.

Les seniors sont rois !

Samedi 21 janvier au centre culturel L'imprévu, l'équipe municipale et le service Animation seniors ont organisé le traditionnel repas de la galette. Un moment de convivialité et d'échanges suivi par un après-midi dansant où les 360 convives ont pu se défouler au rythme des tubes d'un orchestre.



Permanence de la Conseillère départementale

Véronique Pélissier, conseillère départementale du canton de Saint-Ouen l'Aumône tient des permanences en mairie de Saint-Ouen l'Aumône pour les habitants. Prochaine date : **samedi 25 février de 10h à 12h**. Pour limiter l'attente, il est nécessaire de prendre rendez-vous au 01 34 25 37 00. Vous pouvez par ailleurs adresser vos questions par mail à : veronique.pelissier@valdoise.fr

Espaces verts

Les jardins familiaux s'agrandissent

Dans le prolongement du site actuel de Maubuisson, un nouveau terrain vient d'être mis à la disposition de l'association des jardins familiaux.

En mars prochain, de nouvelles parcelles seront ainsi disponibles pour les jardiniers.

Une quinzaine de nouvelles parcelles feront bientôt le bonheur de chanceux jardiniers. La municipalité, en partenariat avec l'association des jardins familiaux, a décidé d'agrandir de plus de 1500 m² la surface allouée aux jardins. Un nouvel espace localisé, à l'angle de l'avenue de l'Eguillette et de la rue Alexandre Prachay, qui viendra prolonger le site existant. Dans le but de rendre ce nouveau terrain cultivable dès le mois de mars, différents travaux d'aménagements ont été lancés au mois de janvier. « La zone a été entièrement défrichée et nous avons procédé à l'évacuation des restes de vieilles cabanes abandonnées et de clôtures. La conduite d'eau alimentant les parcelles a été prolongée et le terrain est actuellement labouré », explique-t-on au service Espaces verts de la commune. Des aménagements

qui permettront aux nouveaux jardiniers de s'installer dans des conditions optimales.

Répondre à la demande

Aujourd'hui, il est important de rappeler que la ville compte 112 parcelles réparties sur différents sites (Les Prés de Saint-Ouen, Chennevières, Liesse et donc Maubuisson). Depuis l'été dernier, les modalités d'attribution des parcelles ont évolué puisque c'est désormais la commune, et non plus l'association, qui est chargée d'attribuer les jardins aux habitants.

Les parcelles sont ainsi octroyées en fonction de l'ordre d'ancienneté des demandes des Saint-Ouennais. Ce nouvel espace permettra ainsi de répondre à la forte demande des habitants. ■



Nouveau règlement pour les jardins familiaux

Vote en assemblée générale, un nouveau règlement pour la gestion des jardins familiaux est entré en vigueur le 3 février. Voici quelques-uns des points ajoutés :

- ✓ Les jardins sont exclusivement réservés aux habitants de Saint-Ouen l'Aumône.
- ✓ Les abris de jardin sont soumis à une réglementation.
- ✓ Les produits phytosanitaires sont strictement interdits.
- ✓ Dans chaque jardin, les tunnels et les serres ne doivent pas dépasser 15 m².
- ✓ Les adhérents ont l'obligation de retraiter leurs déchets.

Aménagement

De nouvelles passerelles pour la Coulée verte

Aménagée au début des années 90 par la ville dans le cadre d'un contrat régional, la Coulée verte est un espace de promenade permettant de découvrir des lieux d'agrément et des sites historiques. Long de 5 km, ce cheminement borde le ru de Liesse tout au long de son parcours. Un ruisseau qui fait office de fil conducteur de cet espace naturel protégé, entretenu de façon régulière. En janvier, trois des huit passerelles permettant de traverser le ru ont été changées. « Ces travaux ont été effectués pour des raisons de sécurité. Trop usées, les passerelles ont été remplacées par de nouvelles composées d'IPN de fer et d'un plancher en bois plus résistant », explique-t-on au service Espaces verts. Une transformation qui devrait faire le bonheur de tous les adeptes de ce site, véritable poumon vert de la commune. ■



DEUX OU TROIS
QUESTIONS À

Patrick Simonelli

Président du réseau

SOS Médecins dans le Val d'Oise

• **Face au manque de médecins généralistes dans certaines régions, le réseau SOS Médecins est de plus en plus sollicité. Pouvez-vous nous parler de votre association ?**

- L'idée de SOS Médecins a vu le jour en 1966 à partir d'une constatation du Docteur Marcel Lascar sur la difficulté d'avoir à domicile un médecin équipé de matériel d'urgence. Depuis, notre réseau s'est étendu et compte aujourd'hui près de 1 000 médecins, regroupés en 63 associations présentes à la fois en métropole et sur les territoires d'Outre-Mer. Il couvre 80% du territoire urbain et fonctionne sur le modèle associatif loi 1901, à but non lucratif. Les médecins faisant partie de nos associations sont des médecins libéraux organisés sur le même modèle qu'un cabinet de groupe classique et disposent tous d'une solide expérience en médecine d'urgence. Quant au concept de SOS Médecins, il est très simple : répondre à l'urgence et à la permanence de soins 24 h sur 24 et 7 jours sur 7.

• **SOS Médecins 95 a fêté récemment ses 30 ans d'existence. Pouvez-vous nous détailler son fonctionnement ?**

- Aujourd'hui, SOS Médecins Val d'Oise est constitué de 37 médecins en activité. En 2016, ils ont été très sollicités puisqu'ils ont effectué plus de 110 000 actes, dont une grande proportion en pédiatrie et gériatrie. Dans le département, nous comptons quatre points fixes de consultation (Saint-Ouen l'Aumône, Bezons, Saint-Leu-la-Forêt et Louvres). Le centre de Saint-Ouen l'Aumône est ouvert depuis avril 2012. Il est situé au sein de l'EHPAD de la Maison du Parc et est ouvert de 8 h à 23 h, 7 jours sur 7. À l'horizon 2018, il intégrera le futur pôle ambulatoire de la clinique du Parc.

• **Pouvez-vous nous expliquer comment se passe la prise de rendez-vous avec SOS Médecins 95 ?**

- Pour prendre rendez-vous, les patients doivent composer le **36 24**. Les appels sont ensuite orientés vers une visite à domicile ou l'un de nos points fixes de consultation. Le centre de réception des appels est animé par une équipe de standardistes formées à la prise en charge de cas médicaux et à

leur traitement priorisé en fonction du degré d'urgence. La demande de soins peut également être effectuée via note site www.sos-medecins95.com.

Le patient choisit sa tranche horaire et doit décrire ses symptômes. Un mail de confirmation lui fixant l'heure de son rendez-vous lui sera ensuite envoyé. Enfin, il faut savoir que les tarifs de consultation sont de 23 € en journée, 49,50 € les samedis après-midi, dimanches et jours fériés et de 65,50 € le soir après 20 h. ■

CONTACT

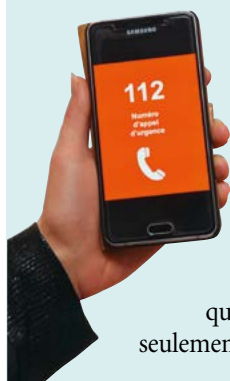
Centre de consultation sur Saint-Ouen l'Aumône : EHPAD de la Maison du Parc, 21 rue des Frères Capucins.

Prises de rendez-vous au **36 24** ou sur le site www.sos-medecins95.com

À noter qu'en mars 2017, le site de Saint-Leu-la-Forêt, où se trouve le centre d'appel, déménagera à Taverny afin d'améliorer l'accueil médical et téléphonique.

Bon à savoir

112, à quoi sert ce numéro ?



Chaque année, le **11 février est la journée européenne du 112**, le numéro d'urgence européen. À ne pas confondre avec le 115, qui est le numéro du Samu social. On estime qu'un Français sur quatre seulement connaît l'existence de

ce numéro d'appel des premiers secours. Et pourtant il est fort utile, même s'il ne faut cependant pas en abuser.

Ce numéro, introduit en France par une circulaire du 21 avril 1995, est le seul **disponible gratuitement dans tous les pays de l'Union européenne**, même lorsque le réseau est saturé. En France, il redirige automatiquement l'appel vers le 15, le 17 et le 18. Où que vous soyez sur le territoire européen, vous pouvez composer ce numéro

et serez reçu par une équipe d'opérateurs qui évalue le degré de gravité de la situation avant l'envoi rapide de secours. Attention : ce numéro ne doit pas être utilisé abusivement, mais seulement en situation de réelle urgence nécessitant une ambulance, les services d'incendie ou la police. Il ne se substitue ni au 15 (aide médicale), ni au 17 (police secours), ni au 18 (sapeurs-pompiers), numéros que l'on doit continuer à utiliser pour obtenir directement le service de secours adapté à la situation. ■

Auditions jeunes talents



Avis aux artistes ! L'antenne d'animation des quartiers et l'OLA organisent **mercredi 15 février** à L'imprévu des auditions ouvertes aux jeunes talents locaux âgés de 13 à 26 ans quel que soit leur art (théâtre, danse, chant, humour, magie, cirque...). À l'issue de ces auditions, plusieurs candidats, en solo ou en groupe, seront sélectionnés pour se produire sur la scène de la soirée jeunes talents des Journées de la jeunesse 2017. Inscriptions: auditionsjj2017@ville-soa.fr ou 01 30 27 09 10.

SOS Amitiés recherche des bénévoles

SOS Amitiés lance un appel au bénévolat. Les bénévoles de SOS Amitié écoutent par téléphone et par internet ceux qui souffrent de solitude, de mal-être et qui peuvent éprouver des pensées suicidaires. L'écoute peut sauver des vies et enrichir la vôtre. Horaires flexibles, formation assurée. Rdv sur www.sosamitieidf.asso.fr Rens. au 01 41 41 96 87.

Un champion de judo pour maître de stage



Pour débiter l'année avec des bases techniques solides, les judokas saint-ouennais ont participé dimanche 8 janvier au dojo à un stage de perfectionnement. Animé par Frédéric de Montfaucon, ancien champion du monde et médaillé de bronze aux Jeux olympiques de Sidney, cet apprentissage a permis aux sportifs de l'ASSOA judo de bénéficier de précieux conseils.

Inédit

Utopia : l'opéra sur grand écran

Depuis plus d'un an, le cinéma Utopia Stella propose de façon régulière des soirées spéciales avec la diffusion de certains opéras sur les salles de la structure de Pontoise. Gros plan.

Viva l'Opéra ! Pour la deuxième année consécutive, le cinéma Utopia propose aux spectateurs d'assister à la retransmission en différé de certaines productions du "Royal Opera House" de Londres, non pas à Saint-Ouen l'Aumône, mais dans la salle de Pontoise. Proposées grâce à la technologie numérique, ces soirées permettent au public de se laisser transporter dans un théâtre magnifique et de se retrouver assis à la meilleure place pour admirer les artistes dans des productions d'une grande qualité. Comme lors d'un opéra classique, un journaliste spécialisé introduit le spectacle et les spectateurs peuvent profiter des entractes pour se rafraîchir au bar. « Grâce à un tarif très compétitif, l'objectif est de démocratiser l'opéra qui reste une sortie assez coûteuse. Ce type de soirée répond aussi à une demande de notre public qui compte de nombreux mélomanes avertis », explique Caroline Lonqueu-Lahbabi, directrice des cinémas Utopia (Saint-Ouen l'Aumône et Pontoise).



Prochain spectacle à l'affiche : "Il Trovatore" le **jeudi 23 février à 19h45** à l'Utopia de Pontoise. 14 rue Alexandre Prachay. Tarifs : 13 € (normal), 8 € (réduit). Rens. et horaires sur la Gazette du cinéma et sur www.cinemas-utopia.org

2016: une année faste pour Utopia

En 2016, le cinéma Utopia a réalisé **197 166 entrées**, soit une augmentation de 18% par rapport à 2015. Une performance d'autant plus satisfaisante que ce cinéma, de par son exigence de programmation, ne diffuse pas les superproductions. Mentions spéciales aux films "Chocolat", "Moi Daniel Blake" et "Les Innocentes" qui ont cartonné.

Coup de cœur à l'affiche ! "L'Ascension" avec Ahmed Sylla

Inspiré du livre autobiographique de Nadir Dendoune "Un tocard sur le toit du monde", "L'Ascension" raconte l'histoire de Samy, un petit gars du 9-3, éperdument amoureux depuis le lycée de Nadia. Un soir, un peu désespéré, Samy lui lance « Pour toi, je pourrais gravir l'Everest ! » Loin d'avoir parlé en l'air, il va alors quitter sa cité HLM et partir gravir les mythiques 8 848 mètres qui font de l'Everest le Toit du monde. Programmé depuis le 8 février. À noter que les séances du **jeudi 9 février à 16h20 et 20h30** seront suivies d'une rencontre avec le journaliste Nadir Dendoune.





Badminton

Les fous du volant prennent leur envol

Créé il y a 19 ans, le club de badminton d'Éragny-sur-Oise propose la pratique de cette discipline dans un esprit convivial et familial. Zoom.

En phase d'apprentissage, certaines disciplines sont fastidieuses et nécessitent de nombreux prérequis. Pas le badminton. On s'amuse et on transpire dès la première séance. « C'est un sport très ludique et facile d'accès. Le volant ne tombe jamais très loin et on progresse très vite. Cela permet bien souvent aux pratiquants de ne pas se décourager et d'avoir envie de continuer », explique Nicolas Tompkin, président du badminton club d'Éragny et habitant de Saint-Ouen l'Aumône. Très populaire, ce jeune sport de raquette* a connu une croissance spectaculaire au cours des dernières décennies et compte aujourd'hui plus de 180 000 licenciés à travers la France. Fondé en 1998, le club d'Éragny a profité du "boum" du badminton et compte près de 250 pratiquants, parmi lesquels de nombreux Saint-Ouennais.

Esprit convivial et familial

Âgés de 5 à 65 ans, les badistes d'Éragny s'entraînent au gymnase de la Butte et évoluent au niveau départemental au travers de championnats individuels et/ou en compétitions interclubs. « Nous accueillons des licenciés de tous âges (pous-

sins, benjamins, minimes, cadets et adultes) sur des créneaux loisirs et compétition et ce tout au long de la semaine », indique le président de l'association avant d'ajouter : « ici, tout le monde se connaît et l'ambiance est excellente. Nous sommes également très fiers car nous avons obtenu le label trois étoiles pour l'encadrement des jeunes, ce qui constitue une bonne performance pour un club comme le nôtre. » Une association à l'esprit convivial et familial qui organise et participe à de nombreux événements annuels (tournoi de bienvenue, Téléthon, galette des rois ou encore tournoi barbecue). Pour les personnes désireuses de découvrir cette discipline devenue olympique en 1992, il faut savoir qu'il est toujours possible de prendre une licence au sein du club. ■

* La Fédération française de badminton a été créée en 1979.

CONTACT

secretariatbceragny@gmail.com
Tél. : 06 72 72 08 53 (président, Nicolas Tompkin)
<http://www.badminton-club-eragny.fr>
Facebook : Badminton club d'Éragny

Compétition de tir à l'arc



Comme chaque début d'année, "Les archers de Maubuisson" ont organisé les 14 et 15 janvier leur traditionnelle compétition de tir à l'arc sélective pour les championnats de France. Sur deux jours, le concours a accueilli 220 archers issus de 33 clubs d'Île-de-France. Cette année, l'événement a même eu l'honneur de compter parmi ses participantes Sophie Dodémont, numéro 1 française dans sa spécialité et médaillée olympique à Pékin.

Les cavaliers sur le podium



Dimanche 22 janvier, le centre équestre des Tilleuls a participé au concours Equifun à Chatou dans les Yvelines. Une compétition qui a permis à nos jeunes cavaliers de s'illustrer puisque Sarah et Kivala sont arrivés en 3^e position alors que Joana et Soly sont montés sur la plus haute marche du podium.

Du rugby au Cossec Pagnol



Mercredi 11 janvier, un après-midi consacré au rugby a été organisé sur les terrains du Cossec Pagnol. Organisé par l'Union nationale du sport scolaire, cet événement mixte avait pour objectif de promouvoir le rugby à l'échelle des collèges. Des jeunes originaires de l'ensemble du département se sont affrontés dans la joie et la bonne humeur autour du ballon ovale.

Gros

coup de cœur

Les dessins d'humour de Pascal Gros

Rien de tel pour débiter l'année avec de bonnes résolutions et surtout de bonne humeur, que de venir découvrir l'exposition de dessins de Pascal Gros, dessinateur d'humour et de presse. Des coups de crayon sur l'actualité, imprimés à l'encre pigmentée et issus de son dernier album "L'enfer, c'est les enfants des autres". Une exposition visible en mairie jusqu'au 25 février et dont le vernissage s'est tenu jeudi 19 janvier, devant un public nombreux venu se délecter de ces dessins. L'ambiance musicale de la soirée était quant à elle assurée par des élèves du conservatoire Maurice Ravel.



Saison culturelle

Place au théâtre à L'imprévu

Prochainement, le centre culturel L'imprévu proposera une programmation où le théâtre sera mis à l'honneur.

Coup de projecteur sur : "Fille du Paradis" (mardi 28 février) et "La Belle au bois dormant" (vendredi 10 mars).

• "Fille du Paradis" – Cie Madani

Adapté du roman "Putain" de Nelly Arcan nominé au prix Médicis et Femina en 2001, "Fille du Paradis" est un solo poignant. Succès au Festival d'Avignon 2015, c'est l'histoire d'une trajectoire fulgurante, celle de Cynthia, étudiante en littérature qui pousse le dénigrement de soi à son paroxysme, en devenant escort-girl au Canada. Ce récit bouleversant d'humanité est interprété avec justesse par la comédienne lumineuse Véronique Sacri. Sans autre artifice que la puissance des mots, elle questionne avec passion la place des femmes dans notre société, confrontées à un idéal de perfection inatteignable dès l'enfance. Ahmed Madani met en scène cette parole de femme en toute simplicité, avec pour tout décor quelques chaises et des musiques rock de PJ Harvey pour laisser au texte l'espace de prendre son envol.

Mardi 28 février à 20h30 à L'imprévu.
 Tarifs : 6 €, 10 €, 12 € et 14 €.
 Billetterie sur www.ville-soa.fr



• "La Belle au bois dormant" – Cie Jean-Michel Rabeux

Condamnée à un sommeil éternel à l'aube de ses 16 ans, Belle, fille de roi autoritaire, est réveillée par le baiser du Prince. Mais l'histoire ne s'arrête pas là : la mère du Prince est une ogresse qui veut manger la Belle et leurs enfants pour épouser son fils. Un grand classique des contes qui a traversé les siècles, modernisé et remis au goût du jour par le metteur en scène Jean-Michel Rabeux.

Dans cette version revisitée pleine de fantaisie et d'émotions, le jeune prince des quartiers se déplace en skate, la reine est une ogresse affamée de dollars, les époques s'entrechoquent et les langages se mélangent. Une fable enlevée et dynamique qui réserve aux adultes aussi bien qu'aux enfants, bien des surprises et des rebondissements.



Vendredi 10 mars à 20h à L'imprévu.
 Tarifs: 6 €, 10 €, 12 € et 14 €.
 Billetterie sur www.ville-soa.fr

Il y a déjà plusieurs mois, nous avons attiré votre attention sur la situation difficile que connaissent les habitants du quartier de Pont Petit. Il semble que cette situation ne se soit pas améliorée et même qu'elle ait plutôt empiré, notamment rue d'Épluches. En effet, depuis des années, les riverains subissent les nuisances provoquées par la société Unibéton. Celle-ci, jamais inquiétée, prend maintenant pour excuse la réalisation prochaine de la ZAC du Renouveau, impliquant leur départ, pour ne rien faire. Hormis le fait que cette ZAC ne verra pas le jour avant des années voire des dizaines d'années, cela ne saurait dispenser la société de respecter les normes environnementales les plus élémentaires. En effet, les camions ne sont pas nettoyés et salissent régulièrement la chaussée. Les bétonneuses larguent leur poussière et leurs cailloux sur les maisons dont les propriétaires doivent régulièrement changer les portes à leurs frais. Les eaux boueuses coulent sur la chaussée et se dirigent directement dans les garages et caves des habitations proches. Mais ni l'entreprise en interne, ni la commune sur la voirie n'ont entrepris aucuns travaux. Les riverains n'en peuvent plus.

La société Unibéton se targue dans ses documents publicitaires d'être particulièrement attentive aux normes HQE pour l'organisation de ses chantiers immobiliers. Il serait bon qu'elle s'applique ces impératifs à elle-même et que la Mairie les mette enfin en demeure de le faire. Il suffirait peut-être de demander.

“Pour vous, proche de vous”

06 81 31 33 38 - vepelissier@wanadoo.fr

La France accueille depuis des siècles les persécutés de toutes sortes. Elle fut souvent, dans des moments critiques, le seul pays à leur ouvrir ses frontières. Cette tradition lui vaut une réputation mondiale de générosité et d'altruisme universalistes. Ainsi, lorsque le préfet a décidé de créer dans notre ville un centre d'hébergement d'urgence et d'y placer cent à cent cinquante migrants venant de pays instables et troublés (Afghanistan, Corne de l'Afrique), tous demandeurs d'asile, nous nous sommes trouvés dans une situation embarrassante. Car nous retenons les arguments de ceux qui contestent le bien-fondé de cette décision (habitants de Liesse, élus du groupe "Pour vous, Proche de vous" etc...). Les tragiques événements de Berlin ont encore accru notre perplexité. Nous savions qu'il nous faudrait beaucoup réfléchir, éviter les réactions instinctives, prendre notre temps. Nous avons essayé de nous mettre à votre place, après une discussion à bâtons rompus sur ce sujet difficile, entre amis qui cherchent la lumière. Ayant reçu de tous côtés les assurances nécessaires concernant votre sécurité, notre première préoccupation, nous avons finalement résolu de ne pas nous opposer à l'initiative préfectorale, au nom de l'imprescriptibilité du droit d'asile dans une démocratie comme la nôtre ; en bénéficieraient il y a plus de cent ans les grands-parents de l'un de nous, fuyant les pogroms russes, regardant vers la France, disposant déjà d'une mauvaise traduction des romans de V. Hugo et n'ayant qu'une hâte, apprendre très vite sur place notre langue pour se plonger dans ces textes généreux...

Les élus du mouvement “Tous Ensemble Saint-Ouennais”.

CONTACTS



Théâtre UVOL :
01 34 21 85 79



Maison de quartier de Chennevières :
01 30 27 09 01



Médiathèque Stendhal :
01 82 31 10 40



L'imprévu, le service culturel municipal :
01 34 21 25 70



Le secteur seniors :
01 82 31 10 38



Maison des Loisirs :
01 30 37 67 13



Abbaye de Maubuisson :
01 34 64 36 10



Salle Armand Lecomte :
01 30 37 12 97

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES • SACKO Bintou (08/12/2016) • DE MACEDO DOS SANTOS Eliana (09/12/2016) • MARTINEZ DIEU Léandro (10/12/2016) • ARFOUDI Latifa (11/12/2016) • BRUNIS Roxane (13/12/2016) • DUBOIS Tasnim (13/12/2016) • SEMEGA Bintou (13/12/2016) • LEMBRÉ Loukas (15/12/2016) • TAHRI Soumaya (15/12/2016) • ITHIER Julia (17/12/2016) • DA SILVA E SOUSA Carolina (18/12/2016) • FONTENEAU Abel (18/12/2016) • TOUNSI Malek (18/12/2016) • TOUNSI Mariem (18/12/2016) • BUGEARD Logan (22/12/2016) • LOUINEAU Joanna (24/12/2016) • BENMOKHTAR KALEF Lalya (25/12/2016) • BENACHERINE Hajar (27/12/2016) • OLAOYE Jad (27/12/2016) • RASCAR Thi-Lan (28/12/2016) • TRAORÉ Moussa (29/12/2016).

DÉCÈS • HUTCHINSON Colette, Eugénie le 07/10/2016 (78 ans) • NICOLLE Jean, Jacques, André le 06/11/2016 (84 ans) • MAITRE veuve CARPENTIER Geneviève, Madeleine, Marcelle le 09/11/2016 (90 ans) • DELORME épouse CHANTROUX Ghislaine, Andrée le 14/11/2016 (61 ans) • PASSERON Robert, Henry, Jacques le 07/11/2016 (74 ans) • BARBIER Gilles, Michel le 16/11/2016 (46 ans) • FRANÇOIS veuve ARDHUIN Arlette, Eugénie, Angèle, Fernande, Prudence le 17/11/2016 (73 ans) • MARTINS FERREIRA Américo 23/11/2016 (77 ans) • GONZALÈS veuve REUS Françoise le 03/12/2016 (102 ans) • MEHDAOUI Mayssa, Fatima, Zohra le 24/11/2016 • CHARON veuve VOISIN Suzanne, Marcelle, Alice le 07/12/2016 (99 ans) • RIBEIRO GONÇALVES Abilio le 10/12/2016 (84 ans) • DIEWE Hamdou le 20/12/2016 (61 ans) • BIMBOT Jean-Luc le 18/01/2017 (63 ans).

CARNET NOIR - HOMMAGE

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Jean-Luc BIMBOT, 63 ans, survenu brutalement le 18 janvier dernier. Ce Saint-Ouennais était depuis début 2013 l'un des chauffeurs bénévoles du Va-et-Vient, le minibus de la ville. Nos condoléances à sa famille et amis.

AGENDA

■ Jeudi 9 février

♣ Seniors : jeux de société intergénérationnels

Venez partager un moment convivial autour de nouveaux jeux de société.
Rendez-vous à 14h dans la salle d'activités du Centre municipal de services.
Gratuit, sur inscription.

■ Vendredi 10 février

♣ Seniors : bowling



Rendez-vous à 14 h devant l'entrée du bowling (3 Fontaines à Cergy).
10 € par personne, sur inscription.

■ Mercredi 15 février

♣ Auditions jeunes talents

Organisées par l'antenne d'animation des quartiers et l'OLA, dans le cadre des Journées de la jeunesse 2017.
De 9h à 12h et de 13h30 à 17h, salle de danse de l'OLA.
Sur inscription: auditionsjj2017@ville-soa.fr
01 30 27 09 01 - 01 34 64 05 16.

■ Jeudi 16 février

♣ Seniors : visite guidée du musée de la Céramique

Situé à Sèvres, ce musée regroupe près de 50 000 objets en céramique de toutes les époques.
Rendez-vous à 12h30 sur le parking du Parc des sports (55 places).
13,08 € par personne, sur inscription.

■ Dimanche 19 février

♣ Sport : football américain



Cougars / Léopards de Rouen (élite).
À 14 h au stade Escutary.

■ Jeudi 23 février

♣ Seniors : tournoi de belote



Rendez-vous à 13h30 à la Maison des Loisirs. Gratuit.

■ Vendredi 24 février

♣ Chanson : Cali



À 20h30 à L'imprévu.
Tarifs : 12 €, 18 €, 19 € et 24 €.

■ Samedi 25 février

♣ Sport : football

ASSOA / Tourcoing USF (CFA 2).
À 18h au Parc des sports. Entrée gratuite, ouverture des portes à 17h30.

■ Jusqu'au 25 février

♣ Exposition : dessins d'humour et de presse de Pascal Gros



Pour cette 3^e exposition de la saison, l'Hôtel de ville accueille les dessins de presse de Pascal Gros, collaborateur de "Marianne", "Causerie" et "Charlie

Hebdo" pour questionner la société avec intelligence et humour.
Hall de l'Hôtel de ville. Entrée libre aux heures d'ouverture de la mairie.

■ Samedi 25 février

♣ Théâtre Uvol : Mémé Casse-Bonbon



Ses nouvelles aventures nous emmènent à la maison de retraite pour une critique pleine d'humour grinçant du traitement que nous réservons à nos anciens.
Chapitre 1 à 18 h et chapitre 2 à 20 h dans la salle de spectacle de Chennevières.
Tarifs pour un spectacle : 12 € / 10 €. Tarifs pour deux spectacles : 20 € / 18 €.

■ Dimanche 26 février

♣ Animation marché spécial Mardi-Gras



Distribution de crêpes et de barbe à papa, atelier maquillage pour enfants et concours-photo de la plus belle grimace. Offerts par les commerçants du marché.
De 9h30 à 13h, place Mendès-France. Gratuit. Plus d'infos en p.2

■ Dimanche 26 février

♣ Sport : football américain

Cougars B / Salamandres du Havre.
À 14h au stade Escutary.

■ Mardi 28 février

♣ Théâtre : Fille du Paradis, Cie Madani

À 20 h 30 à L'imprévu.
Tarifs : 6 €, 10 €, 12 € et 14 €. Plus d'infos en p.20

■ Jeudi 2, vendredi 3 et samedi 4 mars

🎭 **Théâtre Uvol : Petites histoires de la Grande Guerre**



Basées notamment sur des échanges de courrier, ces “petites histoires” viennent nous rappeler qu’à l’arrière des lignes de front, c’est toute une société, brutalement privée de millions d’hommes engagés dans de sanglantes batailles qui s’organise pour gagner le courageux combat de la vie quotidienne.

À 20 h 45, salle de spectacle de Chennevières.

Tarifs : 10 € et 12 €.

■ Vendredi 3 mars

😊 **Humour : Alex Vizorek**



À 20 h 30 à L'imprévu.

Tarifs : 6 €, 10 €, 12 € et 14 €.

■ Vendredi 3 mars

🗣️ **Groupe de parole France Alzheimer**

“Libre expression des familles”. Thème : “Comment trouver sa juste place ?”

De 13 h 30 à 15 h 30 au Centre municipal de services.

■ Samedi 4 mars

🗣️ **Atelier de conversation philosophique**

Thème : “Qu’est-ce qui nous dérange ?”. De 10 h 30 à 12 h 30 à la médiathèque Stendhal.

■ Samedi 4 mars

🏐 **Sport : handball**



ASSOA / Saint-Nazaire handball (N2).

À 18 h 30, salle Armand-Lecomte.

■ Samedi 4 mars et 11 mars

🗑️ **Distribution de sacs à déchets (noirs, jaune et papier)**

Pour les habitants des secteurs pavillonnaires. Sur présentation d’un bon de retrait distribué dans les boîtes aux lettres fin février. Différents points de distribution en fonction du quartier d’habitation. Plus d’infos en p.2

■ Mardi 9 mars

♠️ **Seniors : jeux de société**

Rendez-vous à 14 h dans la salle d’activités du Centre municipal de services.

Gratuit, sur inscription.

■ Du mercredi 22 au samedi 25 mars

👁️ **Journées de la jeunesse 2017**

Animations pour les jeunes de 5 à 17 ans. Sur toute la ville. Gratuit.

Programme d’activités disponible début mars sur www.ville-soa.fr

■ Jeudi 23 mars

🗣️ **Conseil municipal**

À 20 h 30 à l’Hôtel de ville.

Séance publique.

■ Samedi 25 mars

🗣️ **Cérémonie d’accueil des nouveaux habitants**

Visite de la ville en bus et rencontre avec vos élus. À partir de 9 h 45. Sur inscription : communication@ville-soa.fr

■ Vendredi 10 mars

🎭 **Théâtre : La Belle au bois dormant – Cie Jean-Michel Rabe**



À 20 h à L'imprévu.

Tarifs : 6 €, 10 €, 12 € et 14 €.

Plus d’infos en p.20

■ Vendredi 17 mars

🎵 **Chanson : Luciole**



Après un album coup de cœur de l’Académie Charles Cros et avoir fait des étincelles dans celui de Grand Corps Malade, cette auteure-compositrice-interprète dévoile sa singularité dans ce nouvel opus “Une”.

À 20 h 30 à L'imprévu.

Tarifs : 6 €, 10 €, 12 € et 14 €.

MarDi GrAs

Avec les commerçants du marché

- Atelier maquillage pour enfants
- Stand crêpes
- Stand barbe à papa
- Concours de grimace



Gratuit



de 9 h 30 à 13 h

RENS. 01 34 21 25 00
WWW.VILLE-SOA.FR



Dimanche 26 février